

Maison en indivision suite à succession

Par jessy08200, le 25/10/2014 à 19:47

bonjour,

je suis en indivision avec 4 personnes sur la moitié de la maison de mon grand-père (décédé il y a 2 ans), l'autre moitié appartient à ma grand-mère.

n'ayant aucun contact avec les membres de ma famille, j'aimerai me débarrasser de ma part mais je ne sais comment faire?

il faut savoir que ma grand-mère ainsi que 2 des personnes en indivision ainsi que moi-même souhaitons se libérer de cette maison, mais deux personnes bloquent la vente.

Ma question est : comment puis-je faire pour ne plus être propriétaire, quels sont les recours?

Autre problème:

sur les 2 personnes bloquant la vente de la maison, un est le seul a posséder les clés de cette maison et jusqu'à ce jour, celui-ci na toujours pas payer les impôts fonciers de la maison, j'ai un peur que cela me retombe dessus?

Quels sont les recours?